

MOBILISATION EXCEPTIONNELLE LE 19 JANVIER !

Des chiffres qui prouvent que l'intersyndicale avait raison : les Français sont vent debout contre la réforme des retraites que veut leur imposer ce gouvernement!

FO estime à au moins 2,3 millions, le nombre de manifestants dans les rues dont pour le 40 : **55 000 à Mont de Marsan**



A la DDFiP 40 :

Taux de la DDFIP	52,88 %
Taux national	34,45 %
Catégorie C	58,82 %
Catégorie B	56,83 %
Catégorie A	44,59 %
Catégorie A+	35,00 %



Direction	46,67 %
SIP-SIE-CDIF	67,11 %
SIE-SIP/SIE-PRS	48,15 %
Trésoreries, SGC	52,21 %
Brigades, BCR,PCE,PCRP	43,59 %
SPF	59,26 %

Vous avez hésité à manifester le 19 janvier ? Soyez à nos côtés le 31 janvier prochain pour faire plier ce gouvernement qui a été sourd à toutes les propositions des organisations syndicales au cours des deux mois de négociations.

Il existe d'autres pistes pour sauvegarder notre système de retraites que **FO** 40 a compilé dans un petit document très accessible.

DEVINETTE : QUI A DIT ?

Toujours au sujet des retraites, savez-vous qui a dit le 19 janvier 2023 au cours d'une audition devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale : "«Les dépenses de retraites sont globalement stabilisées et même à très long terme, elles diminuent dans 3 hypothèses

sur 4. Dans l'hypothèse la plus défavorable [celle retenue par le gouvernement], elles augmentent sans augmenter de manière très très importante [...].

Donc les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées. Dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme et dans l'hypothèse retenue par le gouvernement, elles diminuent très très peu mais un peu à terme.»

C'est Pierre-Louis BRAS, dont le nom ne vous dit peut-être rien mais dont la fonction est essentielle actuellement : il préside en effet le Conseil d'Orientations des Retraites. Un argument de plus pour ne rien lâcher ! Cette réforme est un choix dogmatique alors qu'il existe moult pistes pour ne pas pénaliser une énième fois les salariés : développer des emplois pérennes, mieux gérer les fins de carrière, conditionner

les aides publiques actuellement versées sans contrepartie aux entreprises (comme par ex. l'embauche de des seniors c'est-à dire âgés de 45 ans et plus), mettre en place une vraie politique de relocalisations et de réindustrialisation/pas de rémunération en dessous du SMIC, etc),

augmenter les salaires ce qui permettrait par ricochet d'augmenter le volume des cotisations sociales et de reverser davantage de recettes aux comptes sociaux (retraites et assurance chômage), rémunérer les femmes au même niveau que les hommes .



LES PLUS RICHES TOUJOURS PLUS RICHES

Voilà ce qu'il faut retenir du rapport d'Oxfam :
 ✓ Les ultra-riches ont capté la moitié des nouvelles richesses au cours des dix dernières années et ont maintenant dépassé ce chiffre.
 ✓ La fortune des milliardaires augmente de



Informer. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

2,7 milliards de dollars par jour alors même que les salaires de 1,7 milliard de personnes ne suivent pas le rythme de l'inflation.

✓ Un impôt allant jusqu'à 5 % sur les multimillionnaires et ceux du monde entier pourrait rapporter 1700 milliards de dollars par an, soit une somme suffisante pour sortir 2 milliards de personnes de la pauvreté.

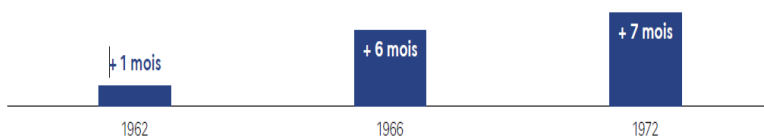
Ces chiffres mis en parallèle avec la réforme nous confortent dans notre opposition à celle-ci. Il s'agit d'un choix de société : il est urgent de mieux répartir les richesses et d'arrêter de se prendre aux plus précaires.

LES PRINCIPAUX EFFETS DE LA REFORME

L'âge moyen de départ à la retraite sera progressivement relevé :

- Les mesures envisagées conduisent à un relèvement de l'âge moyen de départ à la retraite de 1 mois pour la génération 1962, de 6 mois pour la génération 1966 et de 7 mois pour la génération 1972.
- Cette hausse relativement contenue de l'âge moyen et inférieure à 2 ans s'explique notamment par les mesures d'accompagnement et le maintien de dispositions dérogatoires :
 - l'âge reste identique pour les assurés en invalidité ou en inaptitude,
 - l'âge de ceux atteignant l'âge d'annulation de la décote n'évoluera pas,
 - le dispositif carrière longue sera assoupli,
 - *certaines départs anticipés pour raisons médicales seront renforcés.*

Hausse de l'âge projeté de départ à la retraite, par génération :



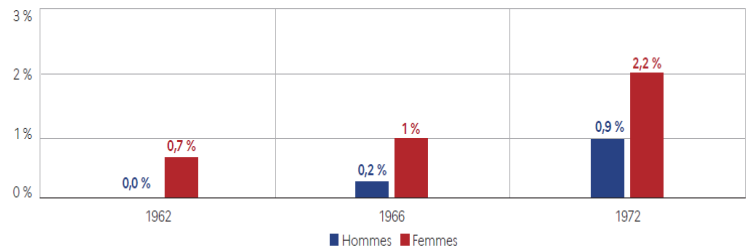
Source : CNAV, modèle prisme.

En contrepartie, les pensions augmenteront, en particulier les plus modestes d'entre elles

- Les mesures conduisent à une hausse significative de la pension moyenne, notamment pour les 30 % les plus faibles d'entre elles : elles augmenteront en moyenne de 2,5 à 5 %, selon le décile de pension et l'année de naissance.
- Les mesures prises dans leur ensemble contribuent à réduire les écarts de pension entre les hommes et les femmes, notamment la mesure de revalorisation des minima, qui se traduit

par une hausse de la pension moyenne plus importante pour les femmes.

Hausse moyenne de la pension au moment du départ à la retraite :



Source : Cnav - Modèle PRISME 2022.

Avec ce projet, l'équilibre du système de retraite sera atteint en 2030 :

- Dans le scénario central du COR, le déficit du système de retraite est estimé à 12,4 Md€ en 2027 et 13,5 Md€ en 2030.
- Les mesures envisagées par ce projet permettront une amélioration du solde du système de retraite pour permettre son retour à l'équilibre à horizon 2030.
- Les économies brutes générées par les évolutions des conditions de départ en retraite s'élèvent à 10,3 Md€ en 2027 et 17,7 Md€ en 2030. Les mesures d'accompagnement de la réforme et d'amélioration du système de retraite, à la charge de la branche vieillesse, s'élèvent à 2,8 Md€ en 2027 et 4,8 Md€ en 2030.
- L'équilibre financier de la réforme passera par de la solidarité entre branches, et notamment entre la branche AT-MP et la branche vieillesse, et entre régimes.
- Ainsi, le système de retraite reviendra à l'équilibre d'ici 2030.

Vous adhérez aux idées de FO ?



Adhérez à FO